



FFTL

ELECTION du BUREAU DIRECTEUR

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

VOTE par CORRESPONDANCE
CLUB ou GROUPEMENT de :

Nombre d'archers licenciés

(1)

Nombre de voix attribuées

(1)

Ce chiffre comprend les archers licenciés pour la saison 2007/2008, ainsi que les nouveaux qui se sont inscrits pour la saison 2008/2009

MODALITES de VOTE :

Vous VOTEZ pour un candidat : mettre dans la case VOTE en face du nom de ce candidat le nombre de voix attribuées à l'Association, soit :

Vous VOULEZ VOUS ABSTENIR : BARREZ ENTIEREMENT la case VOTE du (ou des) candidat(s) concerné(s) comme cela :



ATTENTION !

Changer un (ou plusieurs) nom(s) des cases "CANDIDATS" entraînera la NULLITE de l'ensemble du vote.

Deux candidats se présentent au poste de Président
Sous peine de nullité
Vous ne devez renseigner qu'une seule case

POSTES à POURVOIR	CANDIDATS	VOTE
1 Président	Eric GERARD	
OU	Gilbert WECK	
2 Vice - président	Pierre BUCAMP	
3 Secrétaire	Gilbert DUBRET	
4 Trésorier	Christian NAVA	

Le Conseiller Législatif : Nom:

Prénom

Date :

Signature :

Après avoir indiqué votre vote pour chaque candidat, daté et signé ce document, vous devez le retourner au secrétaire

**pour le 30 novembre 2008 (arrivée au secrétariat) au plus tard,
en utilisant exclusivement l'enveloppe timbrée jointe à cet effet.**

